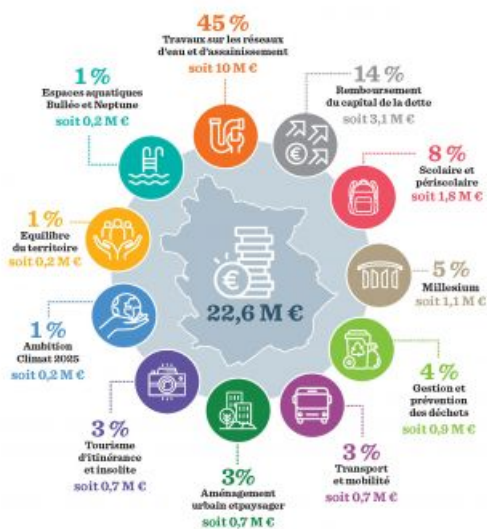


Le budget 2023 d'Epernay Agglo Champagne

Le budget 2023 a été voté par Epernay Agglo Champagne dans un contexte de forte inflation et de hausse du coût de l'énergie. Malgré tout, celui-ci maintient un niveau élevé en matière d'investissement pour assurer la meilleure qualité possible de service public aux habitants et pour permettre de financer des projets de développement durable à l'échelle du territoire. Voici les chiffres clés :

71,4 M € de dépenses de fonctionnement (charges de gestion des services, charges de personnel, subventions versées, cotisations à différents organismes, remboursement de la dette...)

22,6 M € de dépenses d'investissement comprenant notamment (*plus de détails en cliquant sur l'image*) :



Taux d'imposition 2023 :

9,84 % : taxe d'habitation sur les résidences secondaires

6,81 % : taxe sur le foncier bâti (soit une augmentation moyenne de 10€ par logement)

8,46 % : taxe sur le foncier non bâti

9,38 % : taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

21,57 % : cotisation foncière des entreprises